



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 71542

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur l'avis du Conseil économique et social intitulé « L'accès aux vacances des jeunes adultes de dix-huit à vingt-cinq ans ». Partant du constat que l'image des jeunes véhiculée dans les médias est souvent négative, le Conseil propose que des réunions régulières soient organisées entre les représentants du Conseil national de la jeunesse et le CSA, qui auraient pour objet de repérer les erreurs, de proposer leur correction et d'empêcher leur répétition. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

## Texte de la réponse

Depuis septembre 2000, le Conseil national de la jeunesse a mis en place une commission sur l'image des jeunes dans les médias. Les membres de cette commission ont notamment réalisé deux études en collaboration avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA) : l'une sur la représentation des jeunes dans les magazines d'actualité de 1997 à aujourd'hui, et l'autre sur le traitement des raves parties par France 2 de mai à juin 2001. Le Conseil économique et social, dans son avis, fait référence à ces deux études. Dans le prolongement de ces premières réflexions, le Conseil national de la jeunesse souhaite la réalisation d'une étude sur la représentation des jeunes dans les médias. Cette proposition, qui a été faite lors de la rencontre du Conseil national de la jeunesse avec le Gouvernement le 13 octobre dernier, a reçu un écho favorable du ministère de la culture et de la communication. Cette étude, qui doit être large et concrète, a pour objectif d'apprécier le rôle et l'influence des médias sur l'image des jeunes dans la société. Plus globalement, il s'agit d'amorcer une réflexion sur la représentation que donnent de la société les grands médias. Dans ce cadre, des rendez-vous ont été organisés entre des représentants du conseil de la jeunesse et des représentants des médias. Un entretien a eu lieu le 17 janvier dernier avec le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et ses collaborateurs. Cette rencontre inaugure ainsi des échanges entre le CSA et le Conseil national de la jeunesse. Le ministère de la jeunesse et des sports encourage ce dialogue avec les médias, qui permet une meilleure connaissance réciproque et tient compte des contraintes des médias et des attentes des jeunes. De plus, lors de la rencontre nationale du Conseil national de la jeunesse le 2 février dernier, le ministère a apporté son soutien à de nouvelles investigations de sa commission « médias ».

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71542

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 janvier 2002, page 150

**Réponse publiée le** : 6 mai 2002, page 2420